

FRAIS CORPORATIFS

1 Les frais corporatifs à répartir ou résiduels correspondent aux coûts de
2 fonctionnement engagés par les unités corporatives dans le cadre d'activités
3 dont l'objectif n'est pas de desservir une ou des unités d'affaires en particulier
4 mais les intérêts d'Hydro-Québec dans son ensemble.

5 Ils se distinguent des services facturés fournis par les unités corporatives
6 puisque ces derniers font l'objet d'une entente client-fournisseur.

7 La répartition des frais corporatifs est effectuée selon la méthode autorisée par
8 la Régie dans sa décision D-2005-50 qui s'applique de la façon suivante :

9 1^e étape

10 Les frais corporatifs sont répartis à toutes les unités d'Hydro-Québec
11 excluant les unités corporatives selon les bases suivantes :

Composante	Répartition
Frais corporatifs sauf Ressources humaines	En fonction des charges primaires à l'exploitation et les immobilisations nettes dans une proportion de 50% - 50%
Frais corporatifs – Ressources humaines	En fonction des salaires de base

12 2^e étape

13 Répartition des frais corporatifs des unités de services aux unités d'affaires
14 en fonction de leur consommation de produits et services en facturation
15 interne.

16 Le tableau suivant montre la part des frais corporatifs résiduels incluse dans les
17 revenus requis du Transporteur.

Exercice se terminant le 31 décembre									
	Année historique 2006			Année de base 2007			Année témoin 2008		
	Transporteur		Hydro-Québec	Transporteur		Hydro-Québec	Transporteur		Hydro-Québec
	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$
Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	0,6	28%	2,2	0,7	27%	2,7	0,8	27%	2,8
Vérification générale	2,1	28%	7,6	2,2	27%	7,9	2,2	27%	8,0
Affaires corporatives et secrétariat général	20,9	28%	74,3	22,3	27%	81,3	21,9	27%	80,9
Finances	6,3	28%	22,6	8,6	27%	31,2	8,9	27%	32,7
Ressources humaines	0,7	27%	2,6	0,8	26%	3,1	0,6	26%	2,5
	30,6	28%	109,3	34,6	27%	126,2	34,4	27%	126,9

- 1
- 2 L'augmentation des frais corporatifs 2007 par rapport à 2006 est principalement
- 3 due aux variations des frais corporatifs des groupes Finances et Affaires
- 4 corporatives et secrétariat général.
- 5 Pour le groupe Finances, rappelons que le niveau des frais corporatifs de 2006
- 6 avait connu une baisse non récurrente de 8,1 M\$ par rapport au niveau réel de
- 7 l'année précédente attribuable à un remboursement de prime d'assurances et
- 8 au report de projets. La prévision 2007 de ce groupe est donc ramenée à peu
- 9 près au même niveau que le niveau réel des frais corporatifs de 2005.
- 10 Pour le groupe Affaires corporatives et secrétariat général, l'augmentation de la
- 11 prévision 2007 par rapport au réel 2006 s'explique en grande partie par
- 12 l'indexation des coûts prévus des activités et par des contributions
- 13 additionnelles à certaines activités.
- 14 Le niveau des frais corporatifs 2008 présente peu d'écart par rapport à la
- 15 prévision 2007. Pour la période de trois ans, on observe une stabilité du ratio
- 16 des frais corporatifs du Transporteur sur les frais corporatifs globaux
- 17 d'Hydro-Québec.